



Aider mon enfant à s'épanouir et réussir au collège

publié le 05/10/2022

Mallette des parents - 6e

Sommaire :

- Quelques règles de base (à retrouver sur le site Eduscol, Mallette des parents)
- S'intéresser à son travail, sa journée au collège.

Une première rencontre/débat mallette des parents s'est tenue le mardi 4 octobre 2022 pour les parents de 6e. L'occasion de faire un point après un premier mois de classe pour les élèves de 6e et leurs parents.

● Quelques règles de base (à retrouver sur le site Eduscol, Mallette des parents)

S'assurer que son enfant adopte une **bonne hygiène de vie** , via **son sommeil**  et **son alimentation**  afin de suivre ses apprentissages dans de bonnes conditions.

● S'intéresser à son travail, sa journée au collège.

Créer les conditions favorables à la mise au travail  est une aide précieuse pour l'enfant : s'intéresser à ce qu'il a appris, passer du temps à côté de lui, etc.

Travailler en classe ne suffit pas : il faut aussi assimiler et réinvestir par soi-même ce qui a été vu en cours et s'ouvrir sur le monde extérieur (sport, culture...). C'est ce que permet le travail personnel à la maison ou dans le cadre du programme "Devoirs faits". De très nombreux créneaux Devoirs sont positionnés dans les emplois du temps des élèves, n'hésitez pas à vous rapprocher du collège pour y inscrire vos enfants.

On apprend avec le soutien des adultes plutôt que dans le conflit : un enfant qui rencontre des difficultés ne doit pas être culpabilisé mais soutenu.

Assurer un cadre propice aux études  en faisant attention à l'emploi du temps de son enfant au collège comme à la maison (garantir un nombre d'heures suffisant de sommeil, limiter le temps devant un écran etc.)

M Driano, psychologue de d'éducation nationale vous propose un document récapitulatif qui pourra être utile à tous les parents.

 [apprendre_a_apprendre_-_y__driano_psyen](#) (PDF de 883.2 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.